

MONTÉLIMAR Audigier Recyclage donne une seconde vie aux déchets du bâtiment et des travaux publics

Une chaîne de tri unique sur la région

Dans un rayon de 30 km autour de Montélimar, l'activité du BTP produit environ 50 000 tonnes de déchets par an. C'est le résultat d'une étude de marché commandée par Audigier TP avant de se lancer dans son projet de création d'un centre de tri et de revalorisation des déchets du BTP. Question : que devient cette montagne de déchets ? La plus grande partie part à l'enfouissement, une solution certes pratique et à moindre coût mais dont on ne peut pas se satisfaire eu égard à la proche saturation des sites d'enfouissement et à la nécessité de protéger notre environnement.

Un pari ambitieux

Audigier TP, via sa filiale Audigier Recyclage, fait le pari du tri et de la revalorisation de ces déchets. Sur la zone des Léonards à Montélimar, l'entreprise vient d'installer sur un site de 27 000 m² une chaîne complète de tri et de recyclage, la première et donc la seule du genre entre Valence et Avignon, un investissement lourd à l'échelle de cette petite entreprise : 1,3 M€ financés sur fonds propres et avec le soutien de l'Ademe. Joël et Claire Audigier y croient autant par conviction personnelle pour la protection de l'environnement que par certitude professionnelle sur l'opportunité d'un marché. L'étude de marché prévoit pour rendre l'affaire économiquement viable de traiter 5000 tonnes sur la première année. C'est un vrai pari qui semble néanmoins sur la bonne voie depuis le démarrage récent de l'activité, pour laquelle une commerciale a été recrutée ainsi qu'une douzaine d'employés pour faire tourner cette chaîne de tri.

« Nous misons sur la prise de conscience de l'intérêt à valoriser ces déchets plutôt que de les enfouir. C'est un gâchis énorme et une pollution considérable. Nous nous sommes lancés dans ce pari dès lors que nous avons tous les exutoires avec des contrats signés. C'est la garantie que tous les déchets qui rentrent sur la plateforme sont revalorisés. Ainsi le déchet produit loca-

lement est revalorisé dans la région, c'est un circuit court qui nous permet d'être en adéquation avec nos convictions personnelles, à savoir faire quelque chose pour la planète car nous en avons la capacité, cela nous permet aussi d'apporter un service complémentaire à nos clients, et c'est une démarche industrielle car nous comblons un vide dans la région », explique le couple d'entrepreneurs.

100% des déchets recyclés à l'horizon 2020

La société Audigier n'en est pas à son coup d'essai. Depuis 2006, elle assurait déjà le recyclage des déchets inertes du bâtiment et des travaux publics. Ce nouvel investissement lui permet aujourd'hui de trier et revaloriser 90% des déchets avec du matériel avant-gardiste et l'objectif est de parvenir aux 100% d'ici l'an prochain, en 2020.

La proposition s'adresse à tous les professionnels du BTP (TPE, PME), collectivités locales, commerce et distribution, collecteurs locaux. Le camion qui arrive chargé de déchets passe à la pesée automatique et le chauffeur se voit délivrer un justificatif instantané de traçabilité. En clair, l'entreprise peut justifier du traitement de ses déchets dont elle n'est plus responsable à ce moment-là, Audigier Recyclage prenant leur sort en main.

Après dépôt sur un vaste espace de stockage, les uns iront au cassage et au tri des déchets du BTP, avec à la clé une production de grave recyclée, les autres passeront en mélange sur la chaîne de tri et une fois triés seront compressés via une presse à balle. Tous sont ensuite destinés à la revalorisation. Pour un coup à peine supérieur à celui de l'enfouissement, les entreprises du BTP peuvent ainsi valoriser leur image auprès de leur clientèle sur le traitement de leurs déchets. Elles contribuent à fournir une matière première recyclée que les producteurs ont désormais obligation d'introduire dans leur process (placo, pvc, cartons, verre...).

M. L.



Des montagnes de déchets qui arrivent en vrac avant leur passage sur la chaîne de tri et qui constitue pour Joël Audigier un gisement considérable pour réalimenter le marché en matière première.



Des équipements performants pour un tri optimal qui permettra de donner une deuxième vie aux déchets du BTP.



Passage en mélange sur la chaîne de tri...



Après triage et compactage, des balles de laine de verre prêtes au réemploi...

➤ Pour quels types de déchets

Tous les déchets sont admis (sauf déchets hospitaliers, ménagers ou radioactifs) :

- ▶ DIB en mélange (déchet industriel banal)...
- ▶ plâtre et polystyrène, laine de verre...
- ▶ PET, PEHD, PVC...
- ▶ bois de palette, cartons, papiers, ▶ poutres, chevrons, planches...
- ▶ végétaux, souches, terres...
- ▶ bloc béton ferrailé ou non...
- ▶ briques, pierres, aggloms, tuiles...
- ▶ produits de démolition en mélange...
- ▶ produits de chaussée : enrobé, tout-venant...

- ▶ verre...
- ▶ fer et similaire...

D'autres déchets sont admis sous conditions, ce sont les fameux 10% restants pour lesquels les solutions de revalorisation restent à mettre en oeuvre :

- ▶ bois traité...
- ▶ pneumatiques...
- ▶ amiante liée...
- ▶ solvants...
- ▶ DDS (déchets diffus spécifiques) : peinture, vernis, lasure, enduit, diluants...
- ▶ DD (déchets dangereux) : aérosols, déchets souillés, hydrocarbures...
- ▶ terre polluée.

➤ Audigier Recyclage recrute

La chaîne de tri fonctionne tous les jours par semaines avec 12 personnes. A ce jour, l'entreprise recherche encore son responsable de site et des chauffeurs d'engins. Formation sur place. Avis aux amateurs.

➤ Renseignements

Contact pour tout renseignements :
Audigier Recyclage
ZA des Léonards
Chemin des Léonards
26200 Montélimar
04 75 01 53 45
contact@audigier-recyclage.com